



Réunion de suivi ANR PIA3 Flexi TLV

24 mars 2026

Ordre du jour

1. **Introduction**
2. **Déploiement de l'Approche par l'Activité et les Compétences**
 - I. Écrire et présenter les parcours de formation en compétences
 - II. Bilan d'action Flexi TLV Grenoble INP-UGA
3. **Intégration des blocs de compétences au sein du SI central de l'université**
4. **Démarche d'évaluation d'impact du projet**
5. **Plan de pérennisation des actions du projet**
6. **Point RH et financier**



1. Introduction

Flexi TLV : la formation tout au long de la vie, flexible et orientée compétences (PIA3, Nouveaux Coursus à l'Université)



Responsable du projet	Marc Oddon – Vice Président Formation Tout au Long de la Vie et Apprentissage
Co-directrices	Marie-Anne Le Dain – Directrice Formation Continue – INP Grenoble Elise Chagot – Responsable Formation Continue – Sciences Po Grenoble
Chef de projet	Alexandre Adji-Anastasiou
Objectif	Développer une offre de formation flexible orientée compétences et favoriser la FTLV
Périmètre	UGA : Université Grenoble Alpes
Calendrier	2018 - 2028
Budget	ANR 8,9 M€, budget consolidé 15,7 M€

Création d'une unité de service Centre d'Accompagnement de la Pédagogie (CAP@UGA)

Fabrice Ménard – Directeur CAP@UGA

Enjeux, contexte et périmètre

Impulsé par une volonté politique forte de poursuivre et d'amplifier les bénéfices de l'action « Centre des Nouvelles Pédagogies » soutenu par l'IDEX Formation, une réflexion autour de la création d'une unité de service dans le champ de l'innovation pédagogique a été menée.

Le périmètre de cette unité de service est l'UGA. Le travail de réflexion a été mené avec les agents des structures existantes en matière d'appui à la pédagogie.

Il a été ainsi proposé la création du « Centre d'accompagnement de la pédagogie ».

Objectif

L'objectif de cette unité de service est **d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration continue de la qualité des formations de l'établissement** (défini par son comité de pilotage) par le soutien et le développement professionnel des acteurs de la pédagogie dans une perspective d'enrichissement des apprentissages étudiants.

Missions du CAP@UGA

1. Accompagner l'analyse de la pratique pédagogique et aider à définir les besoins ou le projet d'une équipe ou d'un acteur de la formation.
2. Assurer une veille scientifique, technique et pratique sur l'enseignement et l'apprentissage pour partager ces connaissances avec les enseignants au travers de dispositifs de diffusion de l'information et d'une offre de formation gérée en étroites collaborations avec les directions des ressources humaines.
3. Concevoir des activités ou des dispositifs de formation, assister la maîtrise d'ouvrage d'un projet de transformation pédagogique.
4. Participer à l'implémentation et à la mise en œuvre de dispositifs de formation ou de projets de transformation pédagogique
5. Proposer des méthodes d'évaluation des impacts des transformations sur l'apprentissage et l'enseignement en utilisant des cadres théoriques scientifiques et une méthodologie de recherche rigoureuse.
6. Promouvoir une culture institutionnelle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur en diffusant les transformations et leurs impacts, contribuant à la définition d'une stratégie d'amélioration des formations, participant ainsi au rayonnement pédagogique de l'établissement.

Offre de service du CAP@UGA

1. Accompagner l'analyse de la pratique pédagogique et aider à définir les besoins ou le projet d'une équipe ou d'un acteur de la formation.
 - Recueil et suivi des besoins
 - Référents en composantes et écoles
 - Montage de projet
 - Communautés de pratique
 - Analyse approfondie
2. Assurer une veille scientifique, technique et pratique sur l'enseignement et l'apprentissage pour partager ces connaissances avec les enseignants en diffusant de l'information et en proposant une offre de formation en étroites collaborations avec les directions des ressources humaines.
 - Formations en collaboration avec les RH
 - Réseaux des accompagnateurs pédagogiques isolés
 - Accompagnement à la prise de fonction des nouveaux enseignants chercheurs (Marche d'approche...)
 - Réalisation de tutoriel, mise en ligne de documentations
3. Concevoir des activités ou des dispositifs de formation, assister la maîtrise d'ouvrage d'un projet de transformation pédagogique.
 - Facilitation des usages
 - Administration des Plateformes pédagogiques
 - Concevoir pour l'établissement des espaces d'apprentissages favorisant les pédagogies actives
 - Accompagnement des CPP
 - **Accompagner les équipes à l'écriture en compétences**
 - Scénarisation audiovisuelle
 - Accompagnement des établissements composantes (Semaine projet – Kaléidoscope, Journées pédagogiques, Accompagnement des grands projets (CMA...))
4. Participer à l'implémentation et à la mise en œuvre des dispositifs de formation et des projets de transformation pédagogique.
 - Réaliser et produire des ressources pédagogiques (Vidéos, MOOC et SPOC, Directs, Screencast, Webseries, Podcasts, Infographie, Motion design ,Interviews)
 - Suivi chantier d'espaces d'apprentissages
 - **Production de contenus (Création, hybridation...)**
 - **Mise en œuvre de projets (IDEX, ANR ...)**
 - Accueil des enseignants en CPP
 - **Mise en place d'enseignements hybrides transversaux (TEDS, IA ...)**
 - **Accessibilité des contenus et outils**
 - Prêt de matériel (Outils d'interactions, audiovisuels)
 - Implémenter dans un LMS
5. Proposer des méthodes d'évaluation des impacts des transformations sur l'apprentissage et l'enseignement en utilisant des cadres théoriques scientifiques et une méthodologie de recherche rigoureuse.
 - **Mesurer l'impact (ORE – REEL, Réussite étudiante,...)**
 - **Collecter des données et concevoir une banque d'indicateurs**
 - Aide à l'évaluation des enseignements
 - Produire et mettre à disposition des outils d'évaluation
6. Promouvoir une culture institutionnelle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur en diffusant les transformations et leurs impacts, contribuant à la définition d'une stratégie d'amélioration des formations, participant ainsi au rayonnement pédagogique de l'établissement.
 - Diffusion interne (PédagoTalks, newsletters, journées pédagogiques thématiques)
 - Diffusion externe (Colloques, Publications, Rayonnement de l'expertise de l'UGA)
 - **Produire des bilans et des rapports (IDEX Formation, CPP, ANR, HCERES – CTI)**

Tout ces services sont proposés au CLV, mais aussi en proximité. Les équipes se déplacent partout sur les campus (par exemple des formations sont proposées sur le campus valentinois).



2. Déploiement de l'Approche par l'Activité et les Compétences

Écrire et présenter les parcours de formation en compétences

Cyrille Desmoulins - Chargé de mission Démarche compétences UGA

Écrire et présenter les parcours de formation en compétences

Objectifs

- Engager toutes les équipes pédagogiques dans l'approche par compétences
- Généraliser la description en compétences à tous les parcours de formation de l'UGA
- Diffuser la description en compétences des parcours
- Développer les usages de ces descriptions par les enseignants, les étudiants et les diplômés

Méthode

- 3 étapes clés pour la démarche : décrire, publier, utiliser
- Par des réunions courtes d'écriture des blocs spécifiques de compétences de chaque parcours
- Par la déclinaison des parcours en s'appuyant sur les fiches RNCP de mentions, les objectifs pédagogiques de la formation, les référentiels des activités professionnelles et des métiers visés
- Par la création d'un tableau de contribution des UEs aux blocs spécifiques de parcours par les équipes pédagogiques

Écrire et présenter les parcours de formation en compétences

Résultats de l'avancement de la démarche

- Périmètre : 296 parcours de formations suivis sur 359 parcours de licence, licence pro et master de l'UGA
- 3 niveaux d'avancement :
 - Prêt pour publication sur le catalogue de formation
 - Travail à finaliser
 - Travail non réalisé ou insuffisant pour affichage
- Résultats en 2026 :
 - 156 parcours prêts pour affichage des compétences spécifiques sur le catalogue de formation (en cours d'affichage) (43,5%)
 - 66 parcours à finaliser (révision rapide pour la plupart) (18,5%)
 - 74 non réalisés ou à reprendre (21%)
 - 63 parcours non analysés (17%)

Évolution de l'accompagnement à la démarche

Les besoins des équipes pédagogiques évoluent en même temps que l'appropriation de la démarche se poursuit. Nous constatons que les formations de sensibilisation générale à la démarche ne sont plus pertinentes et favorisons désormais l'intégration des notions de la démarche dans tous les types d'accompagnements d'équipes pédagogiques réalisés par le CAP (Centre d'Appui à la Pédagogie), tel que les CPP et les accompagnements à l'hybridation des formations.

Licence Génie civil

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE
Génie civil

2 parcours disponibles



Ajouter à la sélection Télécharger la fiche PDF

Exemple d'affichage des compétences - catalogue UGA



Compétences

La licence **Génie civil** vise à permettre à ses étudiants de développer dans le temps de la formation des activités clés à vocation professionnelle complémentaires aux descriptifs de la fiche RNCP. Un référentiel de compétences est associé à chaque activité. Le référentiel de compétences permet de préciser de façon ordonnée les étapes nécessaires à la bonne réalisation de l'activité.

Référentiels d'activités et de compétences visées par le parcours de formation et complémentaires à la fiche RNCP.

Participation à la conception architecturale et environnementale (plan, maquette, bio-climatique)

Référentiel de compétences

- Inventer un bâtiment en fonction des contraintes fixées en respectant des dimensions cohérentes ;
- Vérifier l'implantation bioclimatique du bâtiment ;
- Définir les solutions techniques constructives pour optimiser le bio-climatisme ;
- Formaliser les plans sur un logiciel BIM ; (Logiciel BIM Revit dans ressource)
- Défendre et justifier les choix de conception auprès du commanditaire.

Participation à la conception structurelle d'un ouvrage

Référentiel de compétences

- Identifier la structure nécessaire d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural ;
- Analyser l'environnement de la structure ;
- Identifier « et modéliser » les liaisons entre les éléments structuraux ;
- Pré-dimensionner des éléments simples de structure et/ou des fondations ;
- Produire des plans et des notes de calcul d'avant-projet.

Caractérisation expérimentale de matériaux, de maquettes et d'éléments de structure

Référentiel de compétences

- Identifier les objectifs et les résultats attendus ;
- Appliquer un protocole expérimental ;
- Réaliser des échantillons ou des maquettes ;
- Tester les corps d'épreuve en respectant le protocole ;
- Rédiger un compte-rendu d'expérience et analyser les résultats de mesure.

Participation à la planification, l'organisation et la gestion d'un chantier de construction

Référentiel de compétences

- Identifier les acteurs de la construction ;
- Participer à l'installation de chantiers (grues, cabanes, circulations) ;
- Calculer les matériaux à approvisionner ;
- Générer les bons de commande correspondants.

Participation à l'estimation économique des travaux et d'opérations de construction

Référentiel de compétences

- Analyser le dossier de plans et les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- Définir les ouvrages élémentaires concernés ;
- Calculer les quantités des ouvrages à réaliser ;
- Déterminer le prix de vente unitaire des ouvrages élémentaires.

Analyse du comportement des matériaux et des structures du Génie civil par la modélisation et le calcul théorique, numérique et réglementaire

Exemple d’affichage des compétences - catalogue Sciences Po Grenoble - UGA



<https://www.sciencespo-grenoble.fr/formation/parcours-de-second-cycle/parcours-gouvernance-europeenne-ge>

Compétences

Le parcours Gouvernance européenne vise à permettre à ses étudiants de développer dans le temps de la formation des activités clés à vocation professionnelle. Un référentiel de compétences est associé à chaque activité. Le référentiel de compétences permet de préciser de façon ordonnée les étapes nécessaires à la bonne réalisation de l'activité.

Référentiels d'activités et de compétences visées par le parcours de formation.

1. Conseil et expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'actions publiques et privées, au profit de différents acteurs de la gouvernance européenne (institutions, entreprises, ONG, cabinets de conseil, think tanks)

Référentiel de compétences

- Déterminer et contextualiser au regard de la commande, les éléments nécessaires à son traitement ;
- Répartir les tâches à réaliser avec l'ensemble des acteurs participants aux fonctions de conseil et d'expertise ;
- Réaliser une veille documentaire et collecter les données nécessaires ;
- Analyser les données et les informations recueillies ;
- Confronter et évaluer les approches multiculturelles des acteurs relatives à la question traitée ;
- Définir des recommandations d'actions publiques et privées, à destination du commanditaire ;
- Produire et partager les éléments d'analyse et les recommandations avec le commanditaire, sur différents supports (policy briefs, notes, rapports, etc.).

Bloc de compétences associé à l'activité : RNCP34024BC01 – Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation

2. Conduite d'une négociation, en anglais, impliquant des acteurs publics et/ou privés portant sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne

Référentiel de compétences

3. Définition et mise en œuvre d'actions de lobbying et des stratégies d'influence liées aux politiques de l'Union européenne

Référentiel de compétences

4. Analyse et évaluation, en réponse à un commanditaire, de la situation politique, juridique et économique de l'Union européenne et de ses Etats membres

Référentiel de compétences

5. Participation au montage et à la gestion de projets européens

Référentiel de compétences

6. Production et diffusion de savoirs spécialisés et transversaux, en anglais et dans une autre langue, relatifs à l'Union européenne, sa gouvernance et ses politiques

Référentiel de compétences

Bilan d'action Flexi TLV Grenoble INP-UGA

Marie-Anne LE DAIN, Directrice département Formation Pro – Grenoble INP-UGA

Démarche compétences

- Développement d'une méthodologie d'auto évaluation des compétences et d'évaluation par les pairs
 - Méthodologie fondée sur le référentiel de compétence associé à un diplôme d'ingénieur et des critères d'exigence
- 2024-2026 : application aux stagiaires de la FC du diplôme IMT (25 stagiaires/an)
 - Rapports réflexifs d'auto-évaluation sur des situations vécues en entreprises (1^{ère} et 2^{ème} année)
 - Projet de Fin d'étude

Référentiel tronc commun ingénieur IMT	
CONCEVOIR des solutions technologiques responsables et PILOTER des organisations sur l'ensemble du cycle industriel : du projet jusqu'aux fins de vie, en intégrant l'écoconception, les performances énergétiques, la digitalisation et la gestion des flux	
Domaines d'application	Compétences
	Critères d'exigence
	1
DES PRODUITS / SERVICES	Analyser une situation et définir les objectifs à atteindre, en contexte industriel - en s'assurant de la pertinence des informations collectées (MET) - en modélisant la situation et en proposant des objectifs répondant aux besoins utilisateurs et environnementaux (RES) - en s'assurant de la prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux (SOU) - en présentant des synthèses adaptées aux publics visés (INT)
DES PROCESSUS	Elaborer des solutions innovantes et soutenables - en les évaluant selon des critères formalisés (MET) - en explorant des alternatives (RES) - en minimisant les impacts socio-économiques et environnementaux négatifs (SOU) - en considérant toutes les parties prenantes (INT)
Dans des systèmes socio-économiques et organisations complexes	Sélectionner une solution - en comparant les alternatives (MET) - en choisissant le meilleur compromis (RES) - en vérifiant la soutenabilité, l'éthique et le respect des normes (SOU) - en intégrant les parties prenantes (production, qualité, bureau d'étude et méthodes ...) (INT)
	4
	Déployer une solution / Piloter l'activité - en planifiant et en coordonnant les étapes de sa mise en œuvre et en gérant les écarts (MET) - en vérifiant son efficacité et sa soutenabilité (RES) - en étant guidé par les aspects socio-économiques et environnementaux positifs (SOU) - en animant les équipes et en conduisant le changement (INT)
Catégories de critères : MET : méthodologie mise en œuvre et ressources mobilisées RES : efficacité de l'action et de son résultat SOU : prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux INT : interactions, diffusion, communication	


INP
 Formation
 PRO

Démonstration de la compétence 1 : critère SOU

Rappel du critère SOU : **Soutenabilité, Éthique et normes** pour la compétence 1 : **en s'assurant de la prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux (SOU)**

Impacts sociaux économiques et environnementaux – Règles à respecter

Social	Economique	Environnemental
• Montée en compétence des opérateurs labo grâce à l'internalisation des essais. • Réduction des risques de TMS • Gain de terme de confort de travail • Logiciel de production plus intuitif	• Réduction des coûts liés à l'externalisation des essais de fiabilité. • Investissement initial nécessaire pour l'achat de matériel et la formation des équipes.	• Réduction de l'empreinte carbone en limitant le transport des composants vers les prestataires • Suppression de l'impression de feuilles nécessaires pour le suivi de chaque lot (gestion numérique)

Prise en compte des impacts et des exigences

- Ce que j'ai fait pour tenir compte des impacts**
 - Des sessions de formation pour la montée en compétence seront programmées.
 - Des sessions de sensibilisation aux gestes et postures seront également prévues en plus des améliorations matérielles apportées.
- Ce que j'ai fait pour respecter les exigences applicables**
 - Vérification de l'alignement du projet avec les processus internes de validation des essais.
 - Collaboration avec les ingénieurs produits et les qualitatifs pour garantir la conformité
- La prise en compte des impacts et règlements a-t-elle eu une influence sur le résultat ? Ai-je dû faire des arbitrages ?**
 - La prise en compte des impacts n'a pas directement influencé le résultat, mais a permis d'anticiper d'éventuels problèmes à venir. Par exemple, il reste une incertitude quant à la mise en œuvre des essais de fiabilité : seront-ils réalisés par les opérateurs ou les ingénieurs ? Cette décision dépendra du niveau de complexité des tests. Un arbitrage sera effectué après les formations, en fonction des compétences acquises et de la faisabilité opérationnelle.

9

FORMATION PRO

Nom du stagiaire		COMPÉTENCE		Nom de l'évaluateur	
		C1			
Niveau de complexité relatif de la ou des situations utilisées pour démontrer la compétence selon estimation faite par le stagiaire (cf matrice à 3 facteurs annexes)		Simple / Moyen / Difficile		Moyen	
Grille d'évaluation		Cocher le niveau atteint pour chaque critère		2 colonnes à remplir par personne pour chaque dossier de compétence à évaluer	
		Non démontré / non acquis	En cours d'acquisition (présence des sources)	Acquis : Niveau Attendu (Objectif fixé)	Maîtrisé (Objectif fixé + éléments supplémentaires)
C1		La méthode n'est pas présentée par les ressources ne sont pas identifiées	La méthode ne s'est pas présentée par les ressources ne sont pas adaptées	La démarche est esquissée et justifiée (g) Les ressources mobilisées ou acquises d'apprentissage sont identifiées et pertinentes	Niveau attendu + combinaison des outils mobilisés + explication des choix/non-choix d'outils
MET		Méthodologie mise en œuvre Ressources mobilisées (connaissances, savoir-faire, outils)	La méthode n'est pas présentée par les ressources ne sont pas adaptées	La démarche est esquissée et justifiée (g) Les ressources mobilisées ou acquises d'apprentissage sont identifiées et pertinentes	Niveau attendu + combinaison des outils mobilisés + explication des choix/non-choix d'outils
RES		Efficacité de l'action et de son résultat	Les actions ou le résultat présentés ne correspondent pas à l'objectif ou ne portent pas de la compétence en question	Le résultat ne prend pas en compte les critères d'exigence* et les contributions personnelles sont perçues, clairement identifiées	Niveau attendu + analyse critique du résultat
SOU		Soutenabilité Éthique Normes	La prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux n'est pas abordée ou les règles à respecter ne sont pas identifiées	La recherche d'impacts positifs est perçue (g) La prise en compte des exigences réglementaires et de contexte est justifiée	Niveau attendu + anticipation des décisions de contexte
INT		Interactions Diffusion Communication	Les interactions avec les parties prenantes ne sont pas présentées	Les modes d'interaction mis en œuvre ne sont pas adaptés aux parties prenantes	Niveau attendu + prise de recul, explication de l'adaptation au public
Critères d'exigence :		spécifiques à chaque compétence (cf référentiel IMT)			

Démarche compétences

- **Déploiement pour passage à l'échelle**
 - Public étudiant de l'école de Génie Industriel de Grenoble INP-UGA (150 étudiants/an)
 - Création réseau de référent compétence dans les 8 écoles de Grenoble INP-UGA (8200 étudiants)
- **Déploiement progressif avec utilisation de la plateforme Caséine**
 - 2023-2024 : application sur le projet Génie Industriel pour la compétence «Analyser une situation » (120 étudiants, 10 enseignants)
 - 2024-2025 : application sur les stages opérateurs (120 étudiants, 40 enseignants)
 - 2025-2026 : application sur les stages Ingénieur Adjoint et PFE (300 étudiants, 50 enseignants)
- **Démarche amélioration continue sur la démarche compétence**
 - 2026 : Enquête auprès des tous les étudiants FI et FC Grenoble INP-UGA pour recueillir leur compréhension et intérêt de la démarche

Démarche compétence – Utilisation plateforme Caséine



 Accueil Tableau de bord Mes cours Espace de partage

×

▼ Présentation de cet espace...

▼ Approche par compétence...

Présentation de la démarche ...

Référentiel de compétences GI

Grille d'évaluation d'une pre...

Glossaire sur les compétences

Modèle pour les preuves de ...

Formulaire d'évaluation

▼ Un exemple de preuve, des...

Exemple de rédaction d'une ...

Trace n°1

Trace n°5

Exemple d'évaluation de pre...

Compétences GI

Cours Participants Notes Rapports Badges Plus ▼

▼ Présentation de cet espace Caseine

Cet espace Caseine est consacré à la présentation et au suivi de l'Approche Par Compétences (APC).

Les élèves et les enseignant-es y trouveront :

- une section de présentation de l'APC à l'école;
- une section qui donne des exemples de preuve de compétence, de traces et d'évaluation;
- une section dédiée à chaque situation (UE, stage) pendant laquelle vous allez collecter des traces et rédiger des preuves de compétence, et recevoir une évaluation formative (par les pairs ou par un-e enseignant-e) :
 - GIP
 - Stage opérateur
 - étude de terrain (ICL) ou projet de développement de produits (IDP)
 - stage ingénieur adjoint (IA et IA long)
 - projet de fin d'étude (PFE)

?

Note:

Évaluation compétence : C1 - Analyser une situation industrielle	La preuve de C1 ne porte pas sur le stage IA 0 points	La preuve de C1 ne porte pas sur le stage IA 0 points	
Évaluation compétence : C2 - Élaborer des solutions innovantes et soutenables	La preuve de C2 ne porte pas sur le stage IA 0 points	La preuve de C2 ne porte pas sur le stage IA 0 points	
Évaluation compétence : C3 - Sélectionner une solution	La preuve de C3 ne porte pas sur le stage IA 0 points	La preuve de C3 ne porte pas sur le stage IA 0 points	
Évaluation compétence : C4 - Déployer une solution / Piloter l'activité	La preuve de C4 ne porte pas sur le stage IA 0 points	La preuve de C4 ne porte pas sur le stage IA 0 points	

Temps moyen passé par enseignants pour évaluer les 4 compétences (lecture du dossier, évaluation, restitution écrite) entre 30mn et 2h selon le nombre de compétences à évaluer, et la courbe d'apprentissage de l'évaluateur

Retour d'expérience

- **Points positifs**

- Culture commune au sein de Grenoble INP-UGA
- Prise en compte des spécificités de chaque composante à travers les critères d'exigence
- Démarche compétence intégrée dans le module d'accompagnement professionnel
- Dispositif facilité par l'outil Caséine
- Dispositif simple et au profit des étudiants

- **Points de vigilance**

- Appropriation de la démarche par les étudiants et les autres parties prenantes (EC, industriel)
- Travailler sur l'évolution des maquettes pour passer d'une logique d'évaluation de connaissance à une évaluation de compétence pour éviter les surcharges de travail pour les étudiants et les enseignants



3. **Intégration des blocs de compétences au sein du SI central de l'université**

Dans le cadre du précédent bilan ANR plusieurs points d'attention ont été mis en avant dans le déploiement de l'approche par les compétences au sein de l'établissement.

Trois points principaux

L'appropriation et la diffusion du **modèle descriptif** à l'échelle de l'établissement.

Dont l'un des objectifs est d'aboutir à la production de référentiels d'activités, de compétences et d'évaluations, complémentaires aux descriptifs RNCP, à la granularité du parcours diplômant.

La généralisation de la **matérialisation** concrète au sein des maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des éléments contributifs aux activités et aux compétences (RNCP et/ou Parcours) : **l'approche matricielle**.

L'intégration au sein du système d'information central de l'université, gérant l'offre de formation, des éléments descriptifs en activités et en compétences et des éléments contributifs aux blocs de connaissances et de compétences.

L'intégration au sein du système d'information central de l'université

Les objectifs

- Adapter le système d'information pour intégrer et modéliser les blocs de compétences et ses particularités dont la dimension pluriannuelle.
- Valoriser et automatiser la production des matrices de croisement (UE/Blocs) en partant des tableaux Excel réalisés dans le cadre de la phase d'auto-évaluation Hcéres.
- Automatiser la production de mesures et d'indicateurs sur la structuration en activités et en compétences des formations en s'appuyant sur les données des matrices de croisement et les données des maquettes pédagogiques dont les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Exemples des mesures et d'indicateurs

Calcul du volume d'ECTS et des heures d'enseignement selon leurs typologies (CM, CMTD, TD, TP) par bloc;
Calcul du taux de couverture des éléments contributifs aux blocs de compétences au sein d'une maquette pédagogique ;
Calcul du taux de chevauchement et du taux de mutualisation des éléments contributifs entre blocs de compétences.

Master Sciences du langage

RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AUX PARCOURS DIPLÔMANTS ET COMPLÉMENTAIRES AU RNCP

DOCUMENTATION DES LANGUES ET DES PRATIQUES LANGAGIÈRES

[TRONC COMMUN]

- Identifier un ou des observables ;
- Chercher et sélectionner les ressources relatives à l'observable (publications, corpus, terrain, etc.) ;
- Recueillir les données nécessaires ;
- Analyser les données de manière quantitatives et/ou qualitatives ;
- Rendre compte de ces analyses de manière argumentée, à l'écrit et à l'oral, devant un public donné ;

CRÉATION ET ENRICHISSEMENT DE CORPUS DE DONNÉES LANGAGIÈRES ORALES ET/OU ÉCRITES [TRONC COMMUN]

- Identifier la question linguistique à traiter ;
- Repérer et sélectionner les ressources disponibles ;
- Etablir un protocole de recueil de données ;
- Développer une démarche réflexive sur les méthodes mises en œuvre et leurs enjeux épistémologiques
- Transcrire et annoter un corpus ;
- Rédiger et/ou utiliser une convention de transcription et un guide d'annotations ;
- Documenter le corpus ;
- Publier et référencer le ou les corpus en intégrant les principes FAIR ;

GESTION ÉTHIQUE DANS LE TRAITEMENT DES DONNÉES LANGAGIÈRES

[TRONC COMMUN]

- Identifier les différentes formes de plagiat ;
- Respecter les principes déontologiques et les réglementations en vigueur dans le traitement des données ;
- Construire un protocole de recueil et de traitement de données en tenant compte des risques éthiques et juridiques afférents ;
- Identifier et documenter les impacts sociaux et sociétaux liés à l'usage du numérique dans les interactions et applications interface homme-machine ;

MODÉLISATION ET CONCEPTION DE CHAÎNES DE TRAITEMENT DE DONNÉES LANGAGIÈRES ORALES ET/OU ÉCRITES [IDL]

- Identifier un ou des observables ;
- Chercher et sélectionner les ressources relatives à l'observable (publications, corpus, terrain, etc.) ;
- Recueillir les données nécessaires ;
- Analyser les données de manière quantitatives et/ou qualitatives ;
- Rendre compte de ces analyses de manière argumentée, à l'écrit et à l'oral, devant un public donné ;

DÉVELOPPEMENT LOGICIEL ET MISE EN ŒUVRE DE CHAÎNES DE TRAITEMENT DE DONNÉES LANGAGIÈRES ORALES ET/OU ÉCRITES [IDL]

- Spécifier les flux de données ;
- Programmer les différents modules ;
- Tracer les traitements ;
- Proposer les tests adéquats pour chacun des modules ;
- Intégrer des modules dans une chaîne de traitement ;
- Documenter les codes et les mettre à disposition ;

MISE EN ŒUVRE DE LA FOUILLE DE CORPUS [LING]

- Recenser les outils existants ;
- Définir les usages des différents outils de fouille ;
- Sélectionner les outils de fouille ;
- Choisir les fonctionnalités ;
- Extraire les données et les trier ;
- Structurer et exporter les résultats.

● **ACTIVITÉ CLÉ**

Documentation des langues et des pratiques langagières [Tronc commun]

● **SITUATIONS VÉCUES PAR L'ÉTUDIANT**
contribuant à la réalisation de l'activité - En situation réelle ou simulée

Approche par problèmes ;
Etudes de cas ;
Expérimentations.

Intitulé du ou des blocs RBCP associés à l'activité :

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances -
RNCP34217BC03 ;

● **COMPÉTENCES ASSOCIÉES À L'ACTIVITÉ**

Le référentiel de compétences présente des compétences ordonnées, afin de décrire un processus de réalisation de l'activité avec un début et une fin.

- Identifier un ou des observables ;
- Chercher et sélectionner les ressources relatives à l'observable (publications, corpus, terrain, etc.) ;
- Recueillir les données nécessaires ;
- Analyser les données de manière quantitatives et/ou qualitatives ;
- Rendre compte de ces analyses de manière argumentée, à l'écrit et à l'oral, devant un public donné.

● **RESSOURCES MOBILISÉES**

Connaissances

(LING) Fondamentaux en linguistique (phonétique, phonologie, syntaxe, acquisition, dialectologie, sociolinguistique, sémantique, pragmatique, etc.)

(Enseignements de spécialité M1- M2 : UE Fondamentaux)

(IDL) Traitement du signal de parole (S2UE4EC)

Syntaxe et sémantique (S3UE3EC)

Technologies vocales (S1UE2EC)

Modélisation de la langue écrite (S1UE2EC)

Défis du TAL (S3UE6)

(TC) Recueil et traitement des données linguistiques

(UE1 Méthodologie, EC Principes et méthodes en linguistique, EC Enquête de terrain, EC Recueil et traitement quantitatif des données en linguistique, EC Séminaires transversaux ; UE3, EC Accompagnement au mémoire de recherche ; UE2 Méthodologie)

Savoir-faire méthodologique et technique

Compétences rédactionnelles

Techniques de recueil de données (entretien, films, enquêtes, etc.)

Utiliser des grilles d'observation

Recherche documentaire

Extraction d'informations

Planification et suivi du travail

Savoir-faire relationnel

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec son encadrant

Attitudes et postures

Autonomie

Esprit de synthèse

Esprit d'analyse

Regard critique

Documentation des langues et des pratiques langagières [Tronc commun]

● RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION LIÉ À L'ACTIVITÉ

Modalité 1, Mémoire de recherche de 40-80 pages (hors annexes), écrit et individuel | **partie :**
Résultats (UE Mémoire)

Est constitué de : un état de l'art, méthodologie (recueil et traitement des données, constitution de corpus, etc.), résultats, analyses et discussion ;

Critères de réussite : richesse bibliographique et structuration de l'argumentation, positionnement de la problématique, définition des observables, rigueur de la méthodologie de mise en œuvre, pertinence des analyses, prise de recul critique sur la production scientifique antérieure et les résultats, qualité des compétences rédactionnelles, respect des normes (documentaires, bibliographiques, orthographiques, etc.)

Modalité 1bis, Soutenance de mémoire de recherche (UE Mémoire)

Est constituée de : un exposé argumenté du travail réalisé ; réponses aux questions du jury

Critères de réussite : bonne gestion du temps, pertinence de la présentation et des réponses, clarté de l'expression orale, aptitude à la discussion et à l'argumentation

Modalité 2, Compte-rendu de séminaires de 4 pages maximum, écrit et individuel (UE1 Séminaire)

Est constitué de : présentation synthétique du contexte et du contenu de la conférence ; présence des principales idées ;

Critères de réussite : fidélité de l'expression ; respect des normes linguistiques (niveau de langue, correction grammaticale, citation entre guillemets, etc.) ; effort de reformulation ; respect des articulations logiques.

Modalité 3, Synthèse méthodologique de 4 pages maximum, écrit et individuel (LING)
(S2UE3, EC Accompagnement du mémoire de recherche)

Est constitué de : présentation synthétique de plusieurs articles constitutifs de l'état de l'art ; présence d'un plan en au moins deux parties ; formulation de la question traitée ; présence des principales idées des deux textes ; maintien des termes clés des textes initiaux

Critères de réussite : respect du genre textuel (écrit académique) ; respect des normes linguistiques (niveau de langue, correction grammaticale, citation entre guillemets, présence du LST etc.) ; progression structurée selon des articulations logiques ; effort de reformulation des textes initiaux ;

Modalité 4, Carte géolinguistique, individuel (LING) (S1UE3, EC Géographie linguistique)

Est constitué de : représentation des regroupements sur une carte ; une légende ;

Critères de réussite : lisibilité des cartes, pertinence des données sélectionnées et des choix de représentation graphique

Modalité 5, Rapports de 20 pages maximum, écrits, individuels et collectifs, de formalismes et représentations des connaissances pour le TAL (IDL) (S2UE3 Formalisme pour le TAL, S2UE5 Représentation des connaissances)

Est constitué de : présentation du formalisme linguistique utilisé (analyse en chunks / analyse combinatoire) ; présentation du formalisme de traitement (moteur à base de règles, ressources minimales, etc.) ; explication du fonctionnement de votre moteur d'inférence (à base de règles / par parcours d'arbre) ; présentation des résultats de traitement sur votre corpus de travail (comparés aux attendus) ; analyse critique de la catégorisation de votre lexique, de la catégorisation en chunks / syntagmes ; analyse critique de votre formalisme et de ses limites

Critères de réussite : structuration de l'argumentation, positionnement de la problématique, définition des observables, rigueur de la méthodologie de mise en œuvre, pertinence des analyses, prise de recul critique sur la production scientifique antérieure et les résultats, qualités des compétences rédactionnelles, respect des normes (documentaires, bibliographiques, orthographiques, etc.)

● ACTIVITÉ CLÉ

Documentation des langues et des pratiques langagières [Tronc commun]

MODÈLE D'ÉCRITURE EN ACTIVITÉS ET EN
COMPÉTENCES

MATÉRIALISER

● ÉLÉMENTS CONTRIBUTIFS DES MAQUETTES PAR PARCOURS DIPLÔMANT

PARCOURS INDUSTRIES DE LA LANGUE

M1 S7	UE 1 / EC : Enquêtes de terrain	2 Ects	R - TC*
M1 S8	UE 3 / EC : Formalismes pour le TAL	3 Ects	E
M1 S8	UE 5 / EC : Représentation des connaissances	3 Ects	E
M2 S9	UE 1 / EC : Séminaire transversal	2 Ects	E - TC*
M2 S9	UE 3 / EC : Syntaxe/sémantique	3 Ects	R
M2 S9	UE 3 / EC : Reconnaissance de la parole	3 Ects	R
M2 S9	UE 3 / EC : Génération automatique des textes	3 Ects	R
M2 S9	UE 4 / EC : Signaux sociaux	2 Ects	R
M2 S9	UE 6 / EC : TAL et robotique sociale	1,5 Ects	R
M2 S9	UE 6 / EC : TAL et Humanités numériques	1,5 Ects	R
M2 S10	UE 2 / EC : Mémoire / Stage (partie résultats)	NC	E - TC*

TOTAL 24 ECTS

16 ECTS SS TOTAL (R) - RESSOURCES

8 ECTS SS TOTAL (E) - MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES DE L'ACTIVITÉ

*TRONC COMMUN (TC)

PARCOURS LINGUISTIQUE

M1 S7	UE 1 / EC : Enquêtes de terrain	2 Ects	R - TC*
M1 S7	UE 3 / EC : Géographie linguistique	3 Ects	E
M1 S7	UE 4 / EC : Plurilinguisme	3 Ects	R
M1 S8	UE 2 / EC : Accompagnement mémoire de recherche	2 Ects	E
M1 S8	UE 4 / EC : Sociolinguistique générale	3 Ects	R
M1 S8	UE 4 / EC : Gestes, parole et langage	3 Ects	R
M1 S8	UE 7-1 / EC : Pragmatique et sémiotique des interactions	3 Ects	R
M2 S9	UE 1 / EC : Séminaire transversal	2 Ects	E - TC*
M2 S9	UE 2 / EC : Corpus oraux niveau avancé	1,5	R
M2 S9	UE 2 / EC : Corpus écrits et transcrits - niveau avancé	1,5	R
M2 S9	UE 2 / EC : Démarche ethnographique	1,5	R
M2 S10	UE 2 / EC : Mémoire / Stage (partie résultats)	NC	E - TC*

TOTAL 25,5 ECTS

18,5 ECTS SS TOTAL (R) - RESSOURCES

7 ECTS SS TOTAL (E) - MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES DE L'ACTIVITÉ

en détail

APPROCHE MATRICIELLE : PRODUCTION DANS LE CADRE DE LA PHASE BILAN - AUTOÉVALUATION - ACCRÉDITATION HcÉRES.

PARCOURS INDUSTRIES DE LA LANGUE

Semestre	Intitulé de l'enseignement	Code apogée	Crédits ECTS	B51	B52	B53	B54	B55	B56	B57	B58	B59	BT1	BT2	BT3	BT4	BSM 5	BSM 6	BSM 7	BSM 8	BSM 9
7	UE 1 : Méthodologie	NS070400	6		X	X	X		X	X							X	X	X	X	X
7	EC: Principes et méthodes en linguistique	NS070400	2		X	X	X		X	X							X	X	X	X	X
7	EC: Corpus écrits et transcrits	NS070401	2		X	X	X											X		X	
7	EC: Corpus oraux et multimodaux	NS070402	2		X	X	X											X		X	
7	EC: Enquêtes de terrain	NS040400	2		X	X			X	X									X	X	X
7	UE 2 : Modules de base des technologies du TAL	NPD07040	6			X					X	X	X				X	X	X	X	X
7	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NPD07040	2			X					X	X									
7	EC: Modélisation de la langue écrite	NPD07041	2			X	X				X	X					X	X		X	
7	EC : Technologies vocales	NPD07042	2			X							X	X			X	X	X	X	
7	UE 3 : Concepts et principes informatiques pour le TAL Niveau 1	NPD07043	6			X					X	X									
7	EC: Théorie des langages	NPD07003	3			X					X	X	X								
7	EC: Algorithmique 1	NPD07043	3			X					X	X	X								
7	UE 4 : Bases éthiques et informatiques du TAL	NPD07042	9			X	X	X			X	X					X	X	X	X	X
7	EC: Bases et éthique du TAL	NS070409	3			X	X									X	X				
7	EC: Programmation Web pour le TAL	NPD07044	3			X					X										
7	EC: Programmation Python pour le TAL - Introduction	NPD07045	3			X					X										
7	UE 5 : Langue														X						
7	EC: LVE	NS040400	3												X						
7	EC: Anglais spécifique Sciences du langage	NS040401	3												X						
8	UE 1 : Statistiques linguistiques	NS080400	3				X	X									X				
8	EC: Recueil et traitement quantitatif des données linguistiques	NS080400	3				X	X									X				
8	UE 2 : Construire son projet professionnel	NPD08040	3				X			X	X	X	X	X	X						
8	EC: Gestion de projet	NS080401	1							X					X					X	
8	EC: Projet tutoré	NPD08040	2				X			X	X	X	X	X	X					X	
8	UE 3 : Concepts et principes informatiques pour le TAL niveau 2	NPD08040	9				X	X	X								X	X	X	X	X
8	EC: Programmation Python pour le TAL	NPD08041	3				X				X	X									
8	EC: Formalismes pour le TAL	NPD08040	3				X	X	X				X	X	X				X		
8	EC: Algorithmique 2	NPD08042	3				X	X	X				X	X	X						
8	UE 4 : Méthodes de traitement automatique de l'écrit et de la parole	NPD08043	9				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
8	EC: Programmation web et base de données pour le TAL	NPD08043	3				X				X	X					X	X	X	X	X
8	EC: Traitement du signal de parole	NPD08020	3				X	X	X				X	X			X	X	X	X	X
8	EC: Initiation à la programmation Java	NPD08044	3				X				X	X									
8	UE 5 : Méthodes de données du TAL	NPD08043	9				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
8	EC: Méthodes d'expérimentation en TAL	NPD08045	3				X	X	X				X	X	X		X	X	X	X	X
8	EC: Représentation des connaissances	NPD08046	3				X	X	X			X	X	X							
9	UE 1 : Séminaire transversal et insertion professionnelle	NPD09044	3												X	X				X	
9	EC: Séminaire transversal	NS090400	2												X					X	
9	EC: Insertion professionnelle en IDL	NPD09050	1												X					X	
9	UE 2 : Méthodologie (choisir 2)	NPD09045	3				X	X	X	X							X	X	X	X	X
9	EC: Ecrits scientifiques	NS090021	1,5												X		X		X	X	
9	EC: Exposer un travail de recherche à l'oral	NS040450	1,5												X		X		X	X	
9	EC: Méthodologie du mémoire de recherche/professionnel/stage	NS090406	1,5				X						X	X	X		X				
9	EC: Statistiques avec R pour l'analyse linguistique	NS090402	1,5				X	X	X												
9	EC: Corpus oraux niveau avancé	NS090403	1,5				X	X	X								X				
9	EC: Corpus écrits et transcrits - niveau avancé	NS090404	1,5				X	X	X								X				
9	UE 3 : Modules de conception écrit/parole	NPD09040	9				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
9	EC: Syntaxe/sémantique	NPD09040	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: Reconnaissance de la parole	NPD09041	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: Génération automatique des textes	NPD09042	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	UE 4 : Perspectives des IDL	NPD09043	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: Signaux sémantiques	NPD09003	2				X	X	X	X	X	X					X		X	X	X
9	EC: Séminaires IDL	NPD09044	1												X						
9	UE 5 : Modules et traitements avancés du TAL	NPD09042	9				X	X	X	X	X	X									
9	EC: Structure de données	NPD09005	2				X	X	X	X	X	X									
9	EC: Programmation orientée objet et TAL	NPD09045	2				X	X	X	X	X	X									
9	EC: Modules avancés d'apprentissage automatique	NPD09046	3				X	X	X	X	X	X									
9	UE 6 : Data du TAL (choisir 2)	NPD09040	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: TAL et apprentissage des langues	NPD09047	1,5				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: TAL et robotique sociale	NPD09048	1,5				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	EC: TAL et Humanités numériques	NPD09049	1,5				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
9	UE 7 : Langue (choisir 1)	NS090402	3												X						
9	EC: LVE	NS09045	3												X						
9	EC: Anglais spécifique Sciences du langage	NS09046	3												X						
10	UE 1 : Orientation professionnelle	NPD09040	30				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Projet professionnel tutoré	NPD09040	10				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Stage	NPD09041	20				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	UE 2 : Orientation recherche	NPD09043	30				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Mémoire	NS09040	10				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Stage et/ou mémoire	NPD09042	30				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

PARCOURS LINGUISTIQUE

Semestre	Intitulé de l'enseignement	Code apogée	Crédits ECTS	B51	B52	B53	B54	B55	B56	B57	B58	B59	BT1	BT2	BT3	BT4	BSM 5	BSM 6	BSM 7	BSM 8	BSM 9
7	UE 1 : Méthodologie	NS070400	6		X	X	X		X	X							X	X	X	X	X
7	EC: Principes et méthodes en linguistique	NS070400	2		X	X	X		X	X							X	X	X	X	X
7	EC: Choix 2 (voir 8)	NS070400	2		X	X	X		X	X											
7	EC: Corpus écrits et transcrits	NS070401	2		X	X	X											X		X	
7	EC: Corpus oraux et multimodaux	NS070402	2		X	X	X											X		X	
7	EC: Enquêtes de terrain	NS040400	2		X	X			X	X									X	X	X
7	UE 2 : Fondamentaux 1	NS070403	6			X					X	X	X				X	X	X	X	X
7	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NS070403	2			X					X	X									
7	EC: Algorithmique 1	NS070403	2			X	X				X	X	X				X	X		X	
7	EC: Technologies vocales	NS070403	2			X							X	X			X	X	X	X	
7	EC: Bases et éthique du TAL	NS070409	3			X	X									X	X				
7	EC: Programmation Web pour le TAL	NS070409	3			X					X										
7	EC: Programmation Python pour le TAL - Introduction	NS070409	3			X					X										
7	UE 3 : Concepts et principes informatiques pour le TAL Niveau 1	NS070403	6			X					X	X									
7	EC: Théorie des langages	NS070403	2			X					X	X	X								
7	EC: Algorithmique 2	NS070403	2			X					X	X	X								
7	UE 4 : Bases éthiques et informatiques du TAL	NS070403	9			X	X	X			X	X					X	X	X	X	X
7	EC: Bases et éthique du TAL	NS070409	3			X	X									X	X				
7	EC: Programmation Web pour le TAL - Introduction	NS070409	3			X					X										
7	UE 5 : Langue (UE 5 et Choix 2 sont à l'étranger)	NS040400	3												X						
7	EC: LVE	NS040400	3												X						
7	EC: Anglais spécifique Sciences du langage	NS040401	3												X						
8	Méthodologie et sciences professionnelles	NS080400	6														X				
8	UE 1 : Méthodologie linguistique	NS080400	3				X	X									X				
8	EC: Recueil et traitement quantitatif des données linguistiques	NS080400	3				X	X									X				
8	UE 2 : Construire son projet professionnel	NS080400	3				X			X	X	X	X	X	X						
8	EC: Gestion de projet	NS080401	1				X								X						
8	EC: Apprentissage automatique de la recherche	NS080402	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
8	UE 3 : Modules de base des technologies du TAL	NS080403	6				X				X	X	X				X	X	X	X	X
8	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NS080403	2				X				X	X									
8	EC: Modélisation de la langue écrite	NS080403	2				X	X			X	X					X	X		X	
8	EC : Technologies vocales	NS080403	2				X						X	X			X	X	X	X	
8	UE 4 : Fondamentaux 2	NS080403	6			X					X	X	X				X	X	X	X	X
8	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NS080403	2			X					X	X									
8	EC: Algorithmique 2	NS080403	2			X					X	X	X								
8	UE 5 : Langue (UE 5 et Choix 2 sont à l'étranger)	NS040400	3												X						
8	EC: LVE	NS040400	3												X						
8	EC: Anglais spécifique Sciences du langage	NS040401	3												X						
9	Méthodologie et sciences professionnelles	NS090400	6														X				
9	UE 1 : Méthodologie linguistique	NS090400	3				X	X									X				
9	EC: Recueil et traitement quantitatif des données linguistiques	NS090400	3				X	X									X				
9	UE 2 : Construire son projet professionnel	NS090400	3				X			X	X	X	X	X	X						
9	EC: Gestion de projet	NS090401	1				X								X						
9	EC: Apprentissage automatique de la recherche	NS090402	3				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
9	UE 3 : Modules de base des technologies du TAL	NS090403	6				X				X	X	X				X	X	X	X	X
9	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NS090403	2				X				X	X									
9	EC: Modélisation de la langue écrite	NS090403	2				X	X			X	X					X	X		X	
9	EC : Technologies vocales	NS090403	2				X						X	X			X	X	X	X	
9	UE 4 : Fondamentaux 3	NS090403	6			X					X	X	X				X	X	X	X	X
9	EC: Introduction à l'apprentissage automatique	NS090403	2			X					X	X									
9	EC: Algorithmique 3	NS090403	2			X					X	X	X								
9	UE 5 : Langue (UE 5 et Choix 2 sont à l'étranger)	NS040400	3												X						
9	EC: LVE	NS040400	3												X						
9	EC: Anglais spécifique Sciences du langage	NS040401	3												X						
10	UE 1 : Méthodologie et stages	NS100400	60	X											X	X	X	X	X	X	X
10	UE 2 : Méthodologie et stages	NS100400	60	X											X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Méthodologie	NS100400	20	X											X	X	X	X	X	X	X
10	EC: Stages	NS100400	20	X											X	X	X	X	X	X	X

Master Sciences du langage

INDICATEURS DU NIVEAU DE STRUCTURATION EN ACTIVITÉS ET EN COMPÉTENCES BASÉS SUR L'EXPLOITATION DE L'APPROCHE MATRICIELLE

Niveau de structuration de la formation en activités et compétences à la granularité de la mention

Taux de couverture*



Tous les éléments de la maquette participent à au moins un blocs de compétences, que ce dernier soit un bloc de la fiche RNCP ou un bloc spécifique aux parcours diplômants de la mention.

Les blocs de compétences partagent 29 % d'éléments contributifs en commun en moyenne à la granularité de la mention. Ce taux recouvre des disparités importantes au sein de la mention et des parcours. Une attention doit être portée sur la structuration et l'articulation de certains blocs entre-eux.

Exemple : PARCOURS LINGUISTIQUE

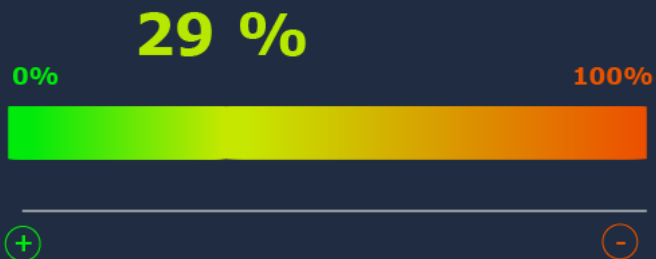
Taux de couverture * - Bloc spécifique de mention 5 (BSM5) = 45 % ;

Taux de couverture * - Bloc spécifique de mention 6 (BSM6) = 57 % ;

Taux de chevauchement* BSM5 - BSM6



Taux de chevauchement*



Exemple potentiel d'usage des données à des fins de suivi et de pilotage

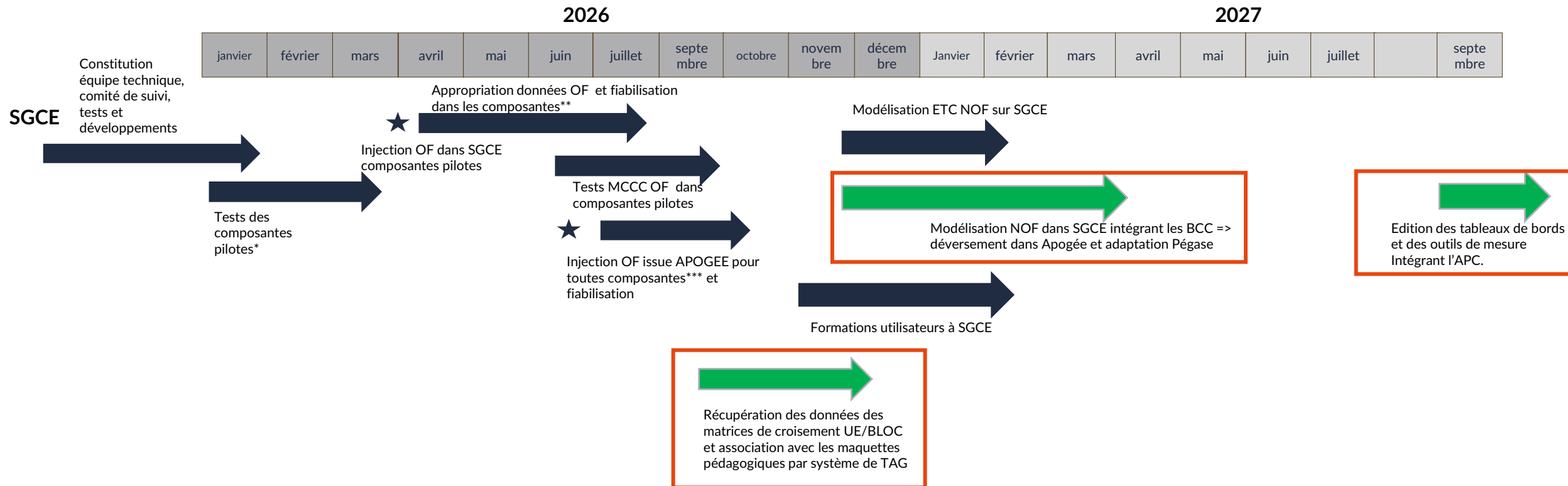
* Sources des données : Tableaux de croisement blocs de compétences / maquette - Autoévaluation Hcéres - Juin 2025 ;

* indicateurs calculés sur la base des items présents dans la maquette (sans double compte). Les items ne sont pas proratisés en fonction du volume d'ECTS correspondant.

Une action qui s'inscrit dans le processus de modélisation de la nouvelle offre de formation accréditée et de son pilotage via l'outil SGCE.

SGCE l'outil de modélisation de l'offre de formation et du calcul du coût prévisionnel de l'offre

Calendrier prévisionnel





4. Démarche d'évaluation d'impact du projet

Nouvelle démarche d'évaluation de l'impact du projet Flexi TLV

L'objectif de la mise en place de cette évaluation d'impact sur le projet Flexi TLV serait de construire une source de connaissance et d'éclairage pouvant être résumée à une grande question :

De quelles manières le projet Flexi TLV a contribué au développement d'une capacité transformante de l'Université Grenoble Alpes ?



Un effet transformant sur **l'institution**, notamment avec le passage d'une échelle ComUE à un grand établissement



Un effet transformant sur les **services et l'administration** avec le développement de nouvelles missions et compétences aux seins des services et/ou de métiers



Un effet transformant sur les **équipes pédagogiques** avec l'acculturation autour de la flexibilité des formations et sa mise en place au sein de contenus pédagogiques



Un effet transformant sur **l'offre de formation** dans sa forme, de ses mutations et aussi de son pilotage



5. **Plan de pérennisation des actions du projet**

Flexi TLV : des enjeux de transformation

Que **l'UGA soit choisie** pour reprendre ses études, acquérir de nouvelles compétences, valider ses acquis tout au long de la vie.

Ceci implique que nous avons réussi à :

→ Créer un **sentiment d'appartenance à l'UGA** et un lien d'habitus « Alumni » simple et efficace pour que **« se former »** ne soit pas cantonné dans nos esprits aux quelques années après BAC.

→ **Présenter une offre de formation accessible et flexible**, compatibles avec les contraintes et utilisant les moyens pédagogiques aujourd'hui disponibles.

→ Avoir **toutes les solutions administratives** et outils permettant de déployer les certifications sur blocs de compétences et les micro-certifications.

Objectifs généraux

- Répondre à la loi 2018
- Valoriser l'offre de formation UGA sur le marché national
- Favoriser l'accès à la formation universitaire pour tous les publics
- Prioriser la capacité de l'UGA à commercialiser des formations sur bloc de compétence et aux formats FTLV
- Engager l'université dans une démarche de flexibilisation de son offre de formation à long terme
- Identifier et définir l'ensemble des éléments, procédures, outils et règles nécessaires au déploiement complet de ces nouveaux formats de formation
- Engager les équipes pédagogiques dans la démarche de formation flexibles et TLV

Objectifs spécifiques au projet Flexi TLV

- Consolider les expérimentations menées depuis 2018
- Permettre le déploiement à l'échelle UGA du modèle FTLV
- Expliciter et ancrer la logique de FTLV dans le fonctionnement de l'UGA
- Documenter les procédures nécessaires au déploiement de la FTLV
- Essaimer les modèles au national
- Contribuer à la mise en place du plan d'action stratégique UGA 2026-2031 suite aux préconisations Hcéres

Plan d'action pour favoriser la pérennisation des actions du projet

Se doter d'une vitrine de commercialisation des formations flexibles sur bloc de compétence.

1. Structuration en Blocs de Compétences

- Formalisation des règles de rattachement à un bloc de compétence accrédité
- Formalisation des modalités de gestion administrative d'une formation sur bloc ou FTLV (RDE, MCCC,...)

2. Modèle Économique et Tarification

- Stratégie tarifaire :
 - Définition de modèles économiques pour les formations sur bloc
 - Définition de modèles de tarifications spécifiques en fonction des publics visés
- Rémunération des équipes pédagogiques :
 - Définition d'un référentiel et d'un règlement pour la rémunération des enseignants dans le cadre de la FTLV (prendre en compte le service d'enseignement, les HC, la production, l'animation et l'amélioration des contenus pédagogiques adaptés)

3. Production des Ressources Pédagogiques

- Définition des standards de qualité pour les contenus pédagogiques numériques
- Définition des modalités d'accompagnement à la conception des ressources pédagogiques (CAP)
- Définition d'une politique d'utilisation de plateforme LMS (Moodle)

4. Labellisation et lisibilité de l'offre de formation

- Définition et affichage de labels pour la lisibilité des modalités de formations (ex : "**flexible**", "**distancielle**", "**présentielle**", "**hybride**")
- Définition des règles particulières d'accès aux formations flexibles (ex : inscription tout au long de l'année, modularisation du parcours, formation sur mesure...)
- Intégration d'indicateurs de qualité et de réussite des formations (→ définitions des indicateurs identiques AMI, CMA etc.)
- Affichage de **fiches descriptives par formation** (objectifs, prérequis, durée, modalités d'évaluation, débouchés)

5. Processus de Commercialisation

- Identification et formalisation de processus de commercialisation (**comment m'inscrire et payer ma formation?**)
- Définition du poste d'accompagnateur technique de formation flexibles
- Définition des règles d'exploitation des outils de commercialisation (CRM)

6. Aspects Juridiques et Réglementaires

- Définition des règles de conformité RGPD pour la gestion des données des apprenants
- Définition de contrats types pour les partenariats avec les entreprises et les apprenants
- Garantir l'éligibilité aux financements publics (CPF)

7. Formation et Accompagnement des Équipes

- Formation des enseignants :
 - Renforcer les modules de formation sur la pédagogie flexible et les outils numériques.
 - Créer un réseau de référents FTLV dans chaque composante pour accompagner les équipes et les apprenants.
- Accompagnement administratif :
 - Former les équipes administratives à la gestion des inscriptions, des financements, et des certifications.
 - Mettre en place des procédures claires pour le traitement des demandes (ex : guides, FAQ internes).



7. **Point RH et financier**

Bilan RH 2024-2025

Fonction	Échéance
Chef de projet Flexi TLV	2028
Chef de projet Démarche compétence	2028
Chargé d'accompagnement à la Démarche compétence (2 mois d'interruption pour recrutement)	2027
Chargé d'accompagnement à la Démarche compétence (poste non renouvelé en janvier 2025)	2025
Ingénieur pédagogique numérique	2028
Ingénieur pédagogique numérique (5 mois d'interruption pour recrutement)	2028
Responsable CCM IUT 1	2027
Responsable CCM IUT Valence	2027
Ingénieur projet métier CCM IUT 1	2026
Renfort gestion de scolarité e-Bio (début 10 avril 2025)	2028

10 postes en 2025

- 1 poste non renouvelé sur l'accompagnement à la Démarche compétence
- 1 nouveau poste en renfort temporaire pour le déploiement de la licence flexible e-Bio

10 postes en 2026

- 1 nouveau poste chargé d'études et d'évaluation des projets

Budget Flexi TLV réalisé 2024-2025

Année	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total 2024/2025
	23/24	24/25	23/24	24/25	23/24	24/25	
UGA	560 729	416 609	200 846	92 300	1 692	2 917	511 826
INP	105 222	73 462	48 257	61 271	7 749	0	134 733
IEP	0	0	0	1 565	0	0	1 565
Total	665 951	490 071	249 103	155 136	9 441	2 917	648 124 (hors frais de gestion)

- **100% d'utilisation de l'enveloppe 24/25** (enveloppe ANR de 496 804€ en 2025, complétée par 151 320€ d'utilisation du reliquat des années précédentes)
- Proportions : **75%** personnel, **24%** fonctionnement et **1%** investissement
- Dépenses totales depuis le début du projet : **6 090 768€** (sur 8 924 022€ soit **68%** de taux d'exécution)

Budget Flexi TLV révision et perspectives

Suite au travail d'actualisation de l'annexe financière du projet demandé, nous avons constaté un écart entre le prévisionnel annoncé en 2022 (suite à la réduction de budget) et l'exécution réalisée au 31 décembre 2022.

➤ Cet écart représente **204 259€**

Fléchage du budget en cours sur des actions à venir entre 2026 et 2028, notamment sur **la fiche action 9 : Développer des formations flexibles pour passer à l'échelle**

Les discussions sont en cours avec les structures pour évaluer le besoin sur :

- Le projet Licence Informatique IA flexibles (essaimage format Shift et e-Bio)
- Le développement d'une plateforme pédagogique pour la FTLV en Quantique (lien AMI-CMA QuanTEdu)
- Le développement de modalités d'accès aux blocs de compétences par des micro-certification

Le budget prévu initialement pour le développement de la solution PANEC (464 976€ sur 3 postes de développement) sera également réorienté sur ces actions.

À savoir : Le déploiement de Sifac+ est prévu à l'UGA sur la période de janvier à mars 2027. Nous anticipons dès à présent les dépenses 2027 pour prévenir de tout blocage à ce niveau.



Merci pour votre attention